L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 20 JUIN 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 20 JUIN 1849.

AVIS.
1er PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou acquitter aucun compte pour les propriétaires de l'Abeille, excepté M. E. Davergne, notre teneur de livres, et MM. F. Morton Quirk et De La Neuville, nos collecteurs.
Nouvelle-Orléans, 1 Avril 1849. MAGNE & WEISSE

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.
PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.
DEUXIEME DISTRICT.
CHARLES M. CONRAD.

REVUE RETROSPECTIVE.

A propos, nous semble que nous avons un petit compte à régler avec un de nos confrères. Nous en avions perdu le souvenir, mais on vient de nous le rappeler, et, ma foi, puisque nous n'avons rien de mieux à faire, nous allons un peu nous occuper de la chose. Ce ne sera pas long; deux mots et tout sera dit. Après cela, notre honore confrère se doit pas trop nous en vouloir. On nous rend en général cette justice que nous nous donnons rarement la peine de relever ses erreurs.

Voici le fait:

Il y a, si nous ne nous trompons, deux ou trois semaines, un journal non moins crédité par la hauteur de ses appréciations politiques que par la finesse de ses bons mots, publiait les lignes suivantes:

"Le feuille whig voudrait-elle nous dire quelle est son opinion *d'aujourd'hui*, touchant la question de l'élection des juges par le peuple? Nous connaissons bien celle d'il y a *quinze ou vingt jours*, mais il est probable que cette opinion, *seulement et pleinement alors*, s'est modifiée depuis. Nous aimerions à savoir les arguments publiés par l'*Abeille* contre la résolution de la convention démocratique de Baton-Rouge à ce sujet."

Comme la seconde fois que le journal en question parlait de ces prétendus articles publiés il y a quinze ou vingt jours. Nous jugeâmes convenable de nous rejouir, ce qui nous arrive à peu près une fois tous les. Nous lui consacrâmes donc la ligne suivante

Nous DÉFIONS nos facétieux confrères de citer les articles *qu'ils ont sous les yeux.*"

Le lendemain nos *facétieux confrères* fai-sait imprimer tout vit dans leur journal ce mélangeant entre-elles:

"L'abondance des matières (oh! l'abondance de la matière!) nous force à renvoyer à demain la réponse que vous voulons faire où le vieux, voyez-vous à l'imprudent défi *mais* [illegible] *c'est ce jour-là* de l'*Abeille*. *Nous tenons à charger le public* sur la consistance politique de la gazouse en question (cruel va!) *Nous n'oublions* rien *comme qui ne sait trop*. NOUS DÉFIONS NOS FRÈLES. nous démasquerons les Blazes qui croient pouvoir se cacher derrière l'audace de leurs dénégations."

Ce dernier commentaire, il y a UNE SEMAINE que nous l'attendons. Ecartez donc le pour et contre comme incompatible, puisque selon toute pittoresque expression *tous y tanez*. Ecartez, si que l'impion de la démocratie! *Ecartez*, puisque c'est votre rôle de répandre la lumière dans les ténèbres de notre ignorance.

Reproduisez les articles publiés par l'*Abeille* IL Y A QUINZE OU VINGT JOURS contre le principe de l'élection des juges par le peuple, et vous [illegible] encore à votre [illegible] à votre bonne foi.

Mais prenez garde, si vous ne publiez pas ces articles, *je vous en vous les yeux*, si *ce n'est pas votre opinion que l'Abeille a si nettement exposée il y a quinze ou vingt jours*, prenez garde que vos lecteurs ne qualifient du [illegible] ce dont vous vous êtes rendus coupables.

LA CREVASSE.

FAUSSE AVERTISSEMENT DES TRAVAUX

Nous avons reçu de bonnes nouvelles du [illegible] ouvrage de pilotis qui doit remplir la crevasse. Sauve et prévenir efficacement les eaux, sera achevé ce soir ou au plus tard demain. Grâce au zèle persévérant et à une énergie de MM. Dunbar et Sarge, cette brèche étonne d'opposer une barrière à l'impétueux courant du Mississipi aura été bouchée heureusement après des efforts inouïs. Le travail en pilotis de deux extrémités de la brèche est d'une solidité toute épreuve.

Ce système qui a été tiré la tentative qui devait des le du succès des travaux ou au moins des espérances de MM. Dunbar et Sarge.

Les pilotis avaient été enfoncés dans l'ouverture principale, rendant le plus dangereux de la crevasse à cause de la profondeur des eaux qui y ont de sept à vingt pieds. Il s'agissait maintenant de fixer solidement le long des poteaux une sorte de pont, composée de poutres et de madriers pour former une sorte d'écluse et clôre l'ouverture. A 7 heures du soir, tout était prêt, et deux hommes armés chacun d'une hache se sont placés à droite et à gauche de la porte élevée et [illegible] et soutenue par de forts cordages, prêts à couper ces liens lorsqu'ils en recevraient l'ordre.

A 8 heures environ les cables ont été tranchés et la porte est tombée avec tracas dans le fleuve, formant avec le sommet des pilotis un angle de quarante cinq degrés. C'était le moment décisif. Chacun retenant son haleine et attendant avec [illegible] le résultat de cette dernière tentative.

M. DAVIS—M. Davis, l'habile directeur du théâtre d'Orléans, est arrivé à New-York, le 8 de ce mois. Il devait s'embarquer immédiatement pour l'Europe où il va recruter des sujets pour compléter sa troupe d'opéra.

CALIFORNIE—L'une de nos dépêches télégraphiques nous annonçait il y a quelques jours l'arrivée du *Lexington*, à New-York, venant de San Francisco. Les nouvelles apportées par ce navire sont publiées dans les journaux du Nord. Le *Lexington* avait à bord mille deux cent dix-huit livres de poudre d'or. Un des matelots, qui avait travaillé quelques mois aux mines, avait pour sa part $9,000 d'or au fond de sa malle. Un autre homme de l'équipage se trouvait posséder d'une petite fortune de $7,000.

Il n'y a certainement aucune exagération dans les récits des voyageurs. Le gisement aurifère couvre une étendue de terrain de six cents milles, et le précieux métal y est recueilli avec la plus grande facilité. Tous les achats se font au moyen de la poudre d'or, car les espèces monnayées sont assez rares dans le pays. Les marchands ont des trébuchets où ils pèsent la poussière dorée qu'on leur offre en échange de leurs denrées. Les provisions sont abondantes sur la place de San Francisco, mais elles n'en commandent pas moins un prix très élevé.

Les mineurs n'avaient dans le principe d'autre abri que les grands arbres de la forêt. Aujourd'hui ils achètent des petites maisons en bois qui arrivent par pièces détachées qu'il est facile d'ajuster. Ceux qui ne veulent pas se créer une demeure fixe, campent sous des tentes qu'ils transportent çà et là suivant les besoins et les exigences de leur vie nomade.

Il paraît que l'on ne peut travailler aux *placers* que trois mois sur les douze.

WHIGS ET DEMOCRATES—Un journal de la Virginie, fatigué des doléances de ses confrères, remarque avec raison que toutes les administrations démocratiques qui se sont succédé au pouvoir ont été sans merci pour les whigs. Lorsque le général Taylor a remplacé M. Polk à la Maison-Blanche, ajoute la feuille en question, *il n'y avait pas un whig dans les trente missions étrangères* qu'entretiennent les Etats-Unis; *il n'y avait pas, dans toute l'Union, un seul whig qui remplit les fonctions de marshall, d'avocat de district, de collecteur, d'officier naval, d'inspecteur, de receveur des deniers publics, de register*, etc.; *il n'y avait pas un whig à la tête d'un bureau de poste de quelque importance.*

Voilà des faits, qu'on essaie de les nier. Maintenant vous comprenez que le général Taylor est un grand criminel. Elevé au pouvoir par les whigs, il a voulu nommer quelques uns de ceux-ci à des fonctions qui leur étaient depuis vingt ans interdites, il a voulu de partisans qu'ils étaient les élever à la hauteur des puissans suzerains du pays et leur faire une petite place au soleil de la république. Cette prétention enorme lui a valu de la plupart des journaux locofocos des reboufflades dont il est encore tout meurtri. Et cela s'appelle de la démocratie!

CHOLERA—Le choléra s'est déclaré à bord du bâteau à vapeur *Joan of Arc*, parti dernièrement de la Nouvelle-Orleans avec trois cents émigrans allemands pour Cincinnati, et a fait sept victimes pendant le voyage. Le fléau sévit également à bord de presque tous les steamers qui quittent Cincinnati.

L'OUEST.—Le vote des Etats du Nord-Ouest, savoir: l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin et l'Iowa, a augmenté dans l'espace de huit ans—de 1840 à 1848—de quarante pour cent, ce qui équivaut à cinquante pour cent dans dix ans. Cette augmentation seule égale la totalité des suffrages donnés par la Virginie, la Caroline du Nord et la Louisiane, dans le Sud, et par le Massachusetts, le Connecticut et le Rhode-Island, dans le Nord!

La population des Etats du Nord Ouest était de 2,900,000 habitans en 1840. Elle s'élève aujourd'hui à 4,500,000 âmes. Il est évident que dans dix ans le vote présidentiel de ces Etats sera plus considérable que celui de tous les Etats à esclaves.

L'ARMÉE RUSSE—Aujourd'hui que les regards du monde sont fixés sur la Russie, qui est enfin sortie de sa neutralité pour jouer un rôle dans le drame européen, il ne sera pas sans intérêt de connaître l'effectif des armées du czar. Nous empruntons nos chiffres à une source officielle. Les forces de terre de l'empire russe s'élèvent presque à un million d'hommes sur le pied de guerre. Elles sont divisées en six corps d'armée: 1o Grande armée d'opération — 465,720 hommes; 2o corps de reserve—202,480 hommes, 3o armée du Caucase — 150,167 hommes; 4o corps d'armée dans le Finlande—16,000 hommes; 5o corps d'armée à Orenburg — 64,000 hommes; 6o corps d'armée en Siberie—16,000 hommes. Total: 921,367 hommes. Il y a en outre une formidable cavalerie de 50,000 Cosaques, prête à entrer en campagne au premier signal. On doit aussi se rappeler que 600,000 Cosaques, en état de porter les armes, sont toujours à la disposition de l'empereur. Une grande partie de ces forces est cependant destinée à maintenir l'ordre et la paix à l'intérieur. En ce moment on calcule qu'il serait facile au czar d'organiser en fort peu de temps une armée européenne de 800,000 hommes.

L'empire russe a soixante-sept millions d'habitans.

NOUVELLES DE LA JAMAIQUE.

On a reçu à Baltimore des nouvelles de Kingston jusqu'au 24 mai.

Un grand incendie a réduit en cendre plusieurs beaux édifices dans la ville de Montego-Bay. La perte est evaluée à trois mille livres sterling.

La barque *Elizabeth Moore* est arrivée à Port Morant, le 11 mai, venant de Ste-Hélène. Elle avait à bord cent trente-un travailleurs africains.

Le brick anglais *Dase*, parti de Liverpool pour Vera-Cruz, avec un chargement de marchandises sèches, s'est perdu sur les récifs de Caymanos. La cargaison a été sauvée et vendue à Pencan.

NOUVELLE ZELANDE—Les journaux de New-York publient des avis de la Nouvelle-Zelande jusqu'au 30 decembre dernier. Auckland, la capitale de la colonie, possedait déjà un journal anglais; une autre feuille paraitra prochainement.

Chronique Locale.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—*Affaire Bradley.*—Le jury après avoir été enfermé depuis lundi soir, 7 heures, a déclaré dans son verdict que l'accusé était coupable; il a admis des circonstances atténuantes, et a recommandé l'accusé à la clémence de la cour.

VOL DE NOIR.—Andrew Perry, accusé d'avoir volé une negresse appartenant à M. Jacob Veaux, de Vicksburg, a été arrêté lundi soir dans la 3me municipalité. James Holt, accusé d'avoir donné asile à ladite negresse lorsqu'il savait qu'elle avait été volée, a également été arrêté. L'affaire n'a pas encore été examinée.

FEUILLETON.

SUITE DES
Mémoires d'un Médecin.

LE COLLIER DE LA REINE.

I.

Comment deux amis deviennent ennemis.

Cependant Aldegonde ayant entendu crier son maître et ayant trouvé la porte fermée, était allée chercher la garde.

Mais, avant qu'elle ne fût de retour, Philippe et Charny avaient eu le temps d'allumer un feu brûlant avec les premiers numéros de la gazette, puis d'y jeter lacérées successivement les autres feuilles qui s'embrasaient à mesure qu'elles touchaient le rayon de la flamme.

Les deux exécuteurs en étaient aux derniers numéros, lorsque la garde parut derrière Aldegonde, à l'extrémité de la cour, et en même temps que la garde cent poissons et autant de commères.

La première fusée frappaient la dalle du vestibule quand le dernier numéro de la gazette commençait à flamber.

Heureusement Philippe et Charny connaissaient le chemin que leur avait imprudemment montré Boisieu; ils prirent donc le couloir secret, fermèrent les verroux, franchirent la grille grille à triple tour et en jetèrent la clé dans le premier égout qui se trouva là.

Pendant ce temps-là Rotean, devenu libre, criait à l'aide, au meurtre, à l'assassinat, et Aldegonde, qui voyait les vitres s'enflammer aux reflets du papier brûlant, criait au feu.

Les faiseurs arrivèrent; mais comme ils trouvèrent les deux jeunes gens partis et le feu éteint, ils ne jugèrent pas à propos de se donner plus loin les recherches; ils laissèrent Rotean se brûler le dessus de l'eau-de-vie camphrée, et retournèrent au corps-de-garde.

Mais la foule, toujours plus curieuse que la garde, séjourna jusqu'à près de minuit dans le cour de M. Boisieu, espérant toujours que le maître du moins se renverrait.

Aldegonde, dans son désespoir, bouchonna le nom de Mons-Amoureux, qu'elle avait l'Autrichienne, et bénit ciel de M. de Cagliostro, en l'appelant le protecteur de lettres.

Lorsque Taverney et Charny se trouvèrent dans la rue des Vieux-Augustins,

—Monsieur, dit Charny, maintenant que notre exécution est finie, puis-je espérer que tout le bonheur de vous être bon à quelque chose?

—Mille graces, monsieur, j'ai pu vous faire la même question.

—Merci; j'étais venu pour affaires particulières qui vont me servir à Paris probablement une partie de la journée.

—Et moi aussi, monsieur.

—Permettez donc que je prenne congé de vous, et que je me félicite de l'honneur et du bonheur que j'ai eu de vous rencontrer.

—Permettez-moi de vous faire le même compliment, et d'y ajouter tout mon désir que l'affaire pour laquelle vous êtes venu se termine selon vos souhaits.

Et les deux hommes se saluèrent avec un sourire et une courtoisie à travers lesquels il était facile de voir que dans toutes les paroles qu'ils venaient d'échanger, les lèvres seules avaient été en jeu.

En se quittant, tous deux se tournèrent le dos. Philippe remontant vers les boulevards, Charny descendant du côté de la rivière.

Tous deux se retournèrent deux fois jusqu'à ce qu'ils se fussent perdus de vue. Et alors Charny, qui, ainsi que nous l'avons dit, était remonté du côté de la rivière, prit la rue Beurpaire, puis, après la rue Beaubourg, la rue du Renard, puis la rue du Grand-Chantier, la rue Jean-Robert, la rue des Gravilliers, la rue Pastourel, la rue d'Anjou, du Perche, Sainte-Catherine, de Saint-Anastase et Saint-Louis.

Arrivé là, il descendit la rue Saint-Louis et s'avança vers la rue Neuve-Saint-Gilles.

Mais à mesure qu'il approchait, son œil se fixait sur un jeune homme qui, de son côté, remontait la rue Saint-Louis, et qu'il croyait reconnaître. Deux ou trois, il s'arrêta doutant; mais bientôt le doute disparut. Celui qui remontait était Philippe.

Philippe qui, de son côté, avait pris la rue Mauconseil, la rue aux Ours, la rue du Grenier-Saint-Lazare, la rue Michel-le-Comte, la rue des Vieilles-Audriettes, la rue de l'Homme-Armé, la rue des Rosiers, était passé devant l'hôtel de Lamoignon, et enfin avait débouché sur la rue Saint-Louis, à l'angle de la rue de l'Egout-Sainte-Catherine.

Les deux jeunes gens se trouvèrent ensemble à l'entrée de la rue Neuve-Saint-Gilles.

Tous deux s'arrêtèrent, et se regardèrent avec des yeux qui, cette fois, ne prenaient point la peine de cacher leur pensée.

Chacun d'eux avait encore eu, cette fois, la même pensée; c'était de venir demander raison au comte de Cagliostro.

Arrivés là, ni l'un ni l'autre ne pouvait douter du projet de celui en face duquel il se trouvait de nouveau.

—Monsieur de Charny, dit Philippe, je vous ai laissé le vendeur, vous pourriez bien me laisser l'acheteur. Je vous ai laissé donner les coups de canne, laissez-moi donner les coups d'épée.

—Monsieur, répondit Charny, vous m'avez fait cette galanterie, je crois, parce que j'étais arrivé le premier, et point pour autre chose.

—Oui; mais ici, dit Taverney, j'arrive en même temps que vous, et, je vous le dis tout d'abord, ici je ne vous ferai point de concession.

—Et qui vous dit que je vous en demande, monsieur; je défendrai mon droit, voilà tout.

—Et moi, je défendrai mon droit, voilà tout.

—Eh bien! voilà, vous les avez fait brûler rue Neuve-Saint Gilles.

—Et vous, vous les avez fait brûler rue Montorgueil, je les ferai déchirer, moi, rue Neuve-Saint Gilles.

—Monsieur, je suis désespéré de vous dire que, très sérieusement, je désire avoir affaire le premier au comte de Cagliostro.

—Tout ce que je puis faire pour vous, monsieur, c'est de m'en remettre au sort; je jetterai un sonnet en l'air, celui de nous deux qui gagnera la prémisse.

—Merci, monsieur; mais, en général, j'ai peu de chance, et peut-être serais-je assez malheureux pour perdre.

Et l'hostique fit un pas en avant.

Charny l'arrêta.

—Monsieur, lui dit-il, un mot, et je crois que nous allons nous entendre.

Philippe se retourna vivement. Il y avait dans la voix de Charny un accent de menace qui lui plaisait.

—Ah! dit-il, soit.

—Si, pour aller demander satisfaction à M. de Cagliostro, nous passions par le bois de Boulogne, ce serait ce plus court; je le sais bien, mais je crois que cela terminerait notre différend. L'on de nous deux resterait probablement en route, et celui qui reviendrait n'aurait de compte à rendre à personne.

—En vérité, monsieur, dit Philippe, vous allez au devant de ma pensée; oui, voilà en effet qui conclue tout. Voulez-vous me dire où nous nous retrouverons?

—Mais, si ma société ne vous est pas trop insupportable, monsieur.

—Comment donc!

—Et j'espère être bientôt guéri.

—Tant mieux, monsieur.

—Tant mieux aussi, monsieur. Mais si vous hâtez de vos vœux cette guérison pour reconnaître ce combat, je vous prierai que vous retrouveriez difficilement en moi un adversaire.

Charny essuya de répondre, mais les paroles moururent sur ses lèvres; il chancela, et Philippe n'eut que le temps de le retenir entre ses bras.

Alors il le souleva comme il était fait d'un enfant, et le porta à moitié évanoui jusqu'à sa voiture.

Il ne fut rien que Dauphin, ayant à travers les arbres vu ce qui se passait, abrégea le chemin en venant au-devant de son maître.

On dépose Charny dans la voiture; il remercia Philippe d'un signe de tête.

—Allez au pas, cocher, dit Philippe.

—Mais vous, vous, monsieur, murmura le blessé.

—Oh! ne vous inquiétez pas de moi.

Et saluant à son tour, il referma la portière.

Philippe regarda le carrosse s'éloigner lentement; puis le carrosse qui avait disparu au detour d'une allée, il prit lui-même la route qui devait le ramener à Paris par le chemin le plus court.

Puis se retournant une dernière fois, et apercevant le carrosse qui au lieu de revenir comme lui vers Paris, tournait du côté de Versailles, et se perdait dans les arbres, il prononça les trois mots, mots profondément arrachés de son cœur après une profonde méditation.

—Elle le plaindra!...

ALEXANDRE DUMAS.
(*A continuer.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 19 juin 1849.

Le coton est lourd et les prix ont une tendance à la baisse. Les ventes n'ont été que de 4000 balles.

Le sucre et la mélasse n'ont pas varié.

Une vente de farine de l'Ohio a eu lieu aujourd'hui à 4 12½ cts. La demande de maïs est inactive; les ventes se font à 50 le boisseau.

Le whisky se vend 16 @ 16½ cts le gallon pour le rectifié.

CHANGE.—Le change est dans le même état. Sterlings 8 @ 9 p% prime—Francs 5f 37½ @ 5 39½—Traites sur New York ¼ @ ⅜ p% pour cent d'escompte—Cheels, ⅜ @ 1 pour % de prime.

Le fret est le même.

Décédé hier soir à huit heures, à l'âge de 32 ans, JOHN GABAROCHE, natif de Gourvenal, département de Lot et Garonne, France, et depuis 39 ans résidant en cette ville.

Ses amis et connaissances aimi que ceux de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cet après-midi, à quatre heures et demie.

Son corps est exposé à sa demeure, encoignure des rues St-Philippe et Remparts.

Marié aux Opelousas le 8 du courant, par le révérend abbé Rouralignier, M. EDOUARD PASCAL FOUPART à Mlle. EMMA MARIE LOUAILLIER.

MALADIES DE LA PEAU.
SIROP DE GIRARD,
Reçu par les derniers arrivages et en vente chez
H. F. Dacosage, rue de Chartres, 30,
Seul dépôt de la Nlle-Orléans.

MALADIES de la peau, telles que dartres, syphilis, scrofules, gale, goutte, rhumatismes, boutons, démangeaisons, rougeurs, etc. Guérison prompte, certaine et sans recidive par l'emploi du sirop médicinique préparé par B. GIRARD, pharmacien, rue d'Enfantins, No 6, à Paris, approuvé par MM. les professeurs de la Faculté de Médecine et publié par *ordre du gouvernement.*

Ce sirop, purement végétal, est reconnu par l'Académie royale de Médecine à Paris comme préférable à tous les dépuratifs en usage jusqu'à ce jour. Il est d'un emploi facile et d'un goût agréable; une cuillerée dans un verre d'eau équivaut à une tasse de tisane concentrée; il est employé également comme toniqueet comme rafraichissant, il excite l'appetit, facilite les digestions, dissipe les glaires corrige un trop grande acreté des humeurs, rétablit la transpiration, l'embonpoint et la fraîcheur du teint.

Le flacon se vend à Paris à 10 fr. avec l'instruction.

18 juin

Avis aux actionnaires de la Compagnie de Navigation d'Orléans.

Depuis 2 juillet prochain, à 3 heures P. M. il vous êtes appelés à vous assembler au bureau de la Compagnie, encoignure de la rue Franklin et de la Fonderie Carondelet, pour prendre en considération divers sujets de la plus haute importance, pour les intéressans de cette compagnie.

Par ordre du Président.

G. LEGENDRE,
Secrétaire

19jn—3ms18j

ERNEST E. HOUGIN,
Pharmacien,
Encoignure Dauphine et Dumaine.

Le baromètre du J. J. LANDREAUX est dans la même maison. 18 sept—1an

ABSINTHE SUISSE—Absynthe suisse de Vermais et Lemaître, en débarquement du navire Vesta, et à vendre par le soussigné
100 caisses absinthe. LEOPOLD JEANNET,
qm 28, rue du Lycée

RAHI de vieille Cognac—3 demi pipes cognac de vieille Cognac, 1815.
10 quarts pipes cognac de vieille Cognac, 1811. En débarquement du navire Pocahontas et à vendre par
VIEUPOUX FRÈRES
19 juin 28 rue Bienville

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

DEPARTS.

Steamship Galveston, Lemos, au Saine Honderas.
Steamer Geo Hamer, Cousins, pt Pensacola.
Cincinnatian, Gordon, pt Cincinnati.
Navire Pacatalos, Sendis, pr le Havre.
Atlantic, Rose, pr New-York.
Barque Nancy Frost, Littlefield, pr Boston.
Charlotte, Stafford, pr Liverpool.
Goelette Lone Star, Privet, pr Point Isabel.
Chipola, Grierson, pr Apalachicola.

ARRIVEE

Steamship Palmetto, Smith, de Galveston.
Navire Ganabridge, Taylor, de Mobile.

STEAMERS—

Savannah, Fulton, de Cincinnati.
Mondiana, Larson, de Boisse.
Jas Dock, Jenkins, de Nashville.
Uncle Sam, Cotton, de St Louis.
Amazon, Wilson, de Arkansas River.

Au lat des Sonne et monsieur!
Deux navires et une barque dont les noms nous sont inconnus.

LIGNE DE CUNARD.

America, pour Boston.....le 9 Juin

D'AMERIQUE.

America, de Boston.....le 4 Juillet

BANQUE DES AMELIORATIONS.

Nouvelle-Orléans, ce 19 juin 1849.

Extrait des séances des Commissaires Liquidateurs.

EN vertu d'une résolution passée le 16 courant, les créanciers de la dite institution, par dépôts, et par circulation provisoire, aux termes du jugement rendu par la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orleans, sont notifiés qu'un dividende provisoire de 20 pour cent leur sera payé à l'office des dits commissaires rue St Louis, à partir de mercredi, 20 courant.

Le sus-dit dividende est payable de midi à deux heures, tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés.)

Par ordre des Commissaires,
L. BERNARD,
Secrétaire.

Dissolution de Société.

LA société existante entre Monsieurs Denis Cousteaud et Simon Picatto a été dissoute par consentement mutuel, à partir du 15 mai dernier, M. Denis Cousteaud est seul chargé de la liquidation
19 juin—3t d. 1 m.

AVIS;

Cours d'Anglais.

MOURAULT a ouvert un cours d'anglais dans son institution, rue des Remparts, entre les rues St Pierre et Toulouse, au cours d'août. Les jours de 7 à 9 heures.

Les ouvriers venus d'Europe qui sentiront l'importance de connaître la langue anglaise pour l'appliquer immédiatement à dollars par mois.
Bilanc!

HOTEL DU CHENE VERT,
A Biloxi,
TENU PAR MME PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de son jardin, allées, kioques et la magnificence dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour assurer et agrandir la maison. Cet Hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des massages séparés complètement séparés de l'Hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière; les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités. Le vin est compris dans le prix de dîner.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment ornée. Il étudiée surtout leurs complaisances qui ne voudraient pas sacrifier au bal.

Le voyage en compagnie de pêcheurs qui fournissent continuellement la table d'huîtres et des poissons frais de toutes espèces, tels que poissons rouges, truites, grondins, pompanes, maquereaux, congres et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique Club, salle de billard, bateaux à promenades et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selles.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'Hôtel du Chêne égal et non supérieur aux plus beaux établissements de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'Hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin de faire débarquer au wharf de l'Hôtel.

Les prix sont modérés.
2 juin—3m

AVIS.

LES soussignés, nommés en vertu d'un ordre de la Première Cour de District, commissaires pour la vente des biens de l'Espagnole, depuis la mort Johnson jusqu'au Bayou St Jean, prient leur bonne estimation juste et équitable de la perte en dits biens qui provient du bombardement par les propriétaires des terres et bâtiments, pendant le temps de la guerre, afin que de la dépréciation en plus value qu'ils ont éprouvé dans les terrains et maisons situés dans le voisinage immédiat du chemin de fer, en y faisant flotter, demandé par ces présentes avis à toutes personnes qui y étaient intéressées, qu'ils ont déposé le 26 mai 1849, au greffe de la dite Cour, le tableau additionnel des tableaux déposés le 25 septembre 1848, et le 7 juin 1849, lequel tableau additionnel renferme exposant ainsi à la loi, pour être examiné par les parties intéressées, pendant vingt jours après pris fixé, et sera présenté à Judge Cour, pour être homologué, et tous les ayants droits et parties ont les détails en les intérêts seraient lésés par ces tableaux, devront, dans les dits jours qui suivront la dernière publication du présent avis, déduire leurs raisons par écrit.

Nlle Orléans, le 1er juin 1849.

L. T. CHALON,
F. CHEVALIER,
J. B. COULTE.

AVIS.—La société civilement existant entre les soussignés sous le nom de A. Ledoux & Co. est, par consentement mutuel, dissoute à partir du jour. M. Alphonse Ledoux demeurer seul chargé de la liquidation des affaires de la société et se servir de nom de la maison comme liquidateur.

A. LEDOUX.
ALPHONSE MILTENBERGER.
Nouvelle-Orleans, 31 mai 1849. 1er juin

LES affaires ci-devant conduites par A. Ledoux & Co. seront continuées par le soussigné sous la raison de A. MILTENBERGER & Co.

ALPHONSE MILTENBERGER.
No. 77 rue du Canal.
Nlle-Orléans, 1er juin 1849.

Pour les Bains à boire.

Le bateau à vapeur ARKANSAS No. 4, pour le BAIE St-LOUIS, le MISSISSIPPI-CITY et BILOXI, (en passant par les chemins de nuit-rond Pontchartrain.)

Ce bateau fait marchant, sous le commandement du capitaine R. Plasman, ayant été nouvellement amélioré et disposé pour offrir toute sorte de commodités aux personnes qui vont visiter les endroits ou l'on se baigne, fera régulièrement des trajets durant le mois.

Il partira comme suit:

De la Nouvelle-Orléans.

Lundi, après l'arrivée des chars de 6 heures du soir
Mercredi, 6 heures du matin.
Vendredi, 6 heures du matin.
Samedi, 6 heures du soir.

De Biloxi.

Dimanche soir, après les chars de 4 heures.
Mardi, " 4 "
Jeudi, " 4 "
Vendredi, " 4 "

Il y aura un sac aux lettres ouvert aux Nos. 88 et 90, Hôtel-de-Ville, qui sera fermé une demi-heure avant le départ des chars.

N. B.—Le bateau à vapeur ARKANSAS No. 4 représentant des voyages réguliers le samedi 16 du courant, et est actuellement prêt à recevoir de fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
YOUNG, BLACKWOOD & Co.
88 et 90, Nouvelle-Levée.

MARCHANDISES AU RABAIS
ET PAR DE PRIMES SUR LES PRIX!!!
M. E. HAGGERTY & BROTHER,
88, RUE DU CANAL.

COMMENCENT aujourd'hui, lundi, à se défaire de leur stock de MARCHANDISES SECHES et de FANTAISIE, aux prix les plus bas.

Ces marchandises ont été, en grande partie, achetées aux derniers sacrifices, à des prix beaucoup plus bas que ceux des manufacturiers et sont offertes à bon meilleur compte qu'aux prix les plus modérés de la place, afin de porter tout le monde à acheter.

Les personnes voudront acheter chez nous, se persuaderont que ce n'est pas seulement sur quelques articles que nous faisons nos rabais, mais que ce bas marché s'étend également sur toutes les marchandises en général.

Les détaillans de la campagne trouveront leur intérêt en venant vendre notre stock.

M. E. HAGGERTY & Co,
88 et 90, rue Canal.
Nouvelle-Orléans, 19 mai 1849.

L'ELECTION du sept Directeurs de la nouvelle Compagnie d'Assurance des Marchands aura lieu mercredi 20 juin, de 10 heures A. M. à 1 heure P. M., au bureau de la Compagnie des Marchands, situé rue Royale.

Commissaires: LEVI PEIRCE,
JOSEPH PEMBERTON.
L. HERMANN.
F. CONREY Jr.
FELIX LABATUT.

AVIS.

Cours d'Anglais.

MOURAULT a ouvert un cours d'anglais dans son institution, rue des Remparts, entre les rues St Pierre et Toulouse, au cours d'août. Les jours de 7 à 9 heures.

Les ouvriers venus d'Europe qui sentiront l'importance de connaître la langue anglaise pour l'appliquer immédiatement à dollars par mois.
Bilanc!

HOTEL DU CHENE VERT,
A Biloxi,
TENU PAR MME PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de son jardin, allées, kioques et la magnificence dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour assurer et agrandir la maison. Cet Hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des massages séparés complètement séparés de l'Hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière; les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités. Le vin est compris dans le prix de dîner.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment ornée. Il étudiée surtout leurs complaisances qui ne voudraient pas sacrifier au bal.

Le voyage en compagnie de pêcheurs qui fournissent continuellement la table d'huîtres et des poissons frais de toutes espèces, tels que poissons rouges, truites, grondins, pompanes, maquereaux congres et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique Club, salle de billard, bateaux à promenades et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selles.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'Hôtel du Chêne égal et non supérieur aux plus beaux établissements de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'Hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin de faire débarquer au wharf de l'Hôtel.

Les prix sont modérés.
2 juin—3m

AVIS.

LES soussignés, nommés en vertu d'un ordre de la Première Cour de District, commissaires pour la vente des biens de l'Espagnole, depuis la mort Johnson jusqu'au Bayou St Jean, prient leur bonne estimation juste et équitable de la perte en dits biens qui provient du bombardement par les propriétaires des terres et bâtiments, pendant le temps de la guerre, afin que de la dépréciation en plus value qu'ils ont éprouvé dans les terrains et maisons situés dans le voisinage immédiat du chemin de fer, en y faisant flotter, demandé par ces présentes avis à toutes personnes qui y étaient intéressées, qu'ils ont déposé le 26 mai 1849, au greffe de la dite Cour, le tableau additionnel des tableaux déposés le 25 septembre 1848, et le 7 juin 1849, lequel tableau additionnel renferme exposant ainsi à la loi, pour être examiné par les parties intéressées, pendant vingt jours après pris fixé, et sera présenté à Judge Cour, pour être homologué, et tous les ayants droits et parties ont les détails en les intérêts seraient lésés par ces tableaux, devront, dans les dits jours qui suivront la dernière publication du présent avis, déduire leurs raisons par écrit.

Nlle Orléans, le 1er juin 1849.

L. T. CHALON,
F. CHEVALIER,
J. B. COULTE.

A VIS.—La société civilement existant entre les soussignés sous le nom de A. Ledoux & Co. est, par consentement mutuel, dissoute à partir du jour. M. Alphonse Ledoux demeurer seul chargé de la liquidation des affaires de la société et se servir de nom de la maison comme liquidateur.

A. LEDOUX.
ALPHONSE MILTENBERGER.
Nouvelle-Orleans, 31 mai 1849. 1er juin

LES affaires ci-devant conduites par A. Ledoux & Co. seront continuées par le soussigné sous la raison de A. MILTENBERGER & Co.

ALPHONSE MILTENBERGER.
No. 77 rue du Canal.
Nlle-Orléans, 1er juin 1849.

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 15 juin 1849.
ORDRE GÉNÉRAL No. 11.

CONFORMÉMENT à l'ordre donné du quartier général en date du 11 courant, la Légion se formera en grande tenue le 4 JUILLET prochain, à six heures et demie du matin, sur la Place d'Armes, pour la célébration de 73me anniversaire de notre glorieuse indépendance nationale.

Le major L. Gaily commandant le bataillon d'artillerie, fera tirer un salut national sur chacune des places d'Armes et Washington, la veille du 4 juillet au coucher du soleil, au lever du soleil le 4, et au troisième salut à midi du même jour.

La Compagnie des Chasseurs de 1814-15, honorablement commandant bien, devra se rendre sur la place une demie heure avant l'heure précédée, pour former la grille et en garder les portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN,
Brigadier-Général.
J. L